

Certification laser pour l'hygiéniste dentaire

Utilisation sécuritaire du laser en hygiène



Cours impliquant des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



L'ajout du laser diode à votre arsenal thérapeutique améliorera de façon tangible vos résultats cliniques. Vos patients et vous-même en retirerez satisfaction. Si c'est votre objectif, cette formation d'une journée est pour vous !

Contenu



- Les lasers en dentisterie : physique, historique et principes de sécurité
- Survol des différentes études scientifiques
- Les différentes applications relevant du champ de compétences des hygiénistes dentaires
- Le BIOFILM, le système immunitaire et les effets thérapeutiques des lasers en parodontie
- Intégration à votre protocole de parodontie, planification de cas
- VIDÉO démontrant les différentes procédures relevant de l'hygiéniste dentaire
- L'hygiéniste dentaire et le laser : aspect légal
- Facturation
- Atelier en salle opératoire
- Quiz de révision (auto-évaluation)

Les hygiénistes dentaires désirant utiliser la technologie laser en clinique dans le cadre de leurs fonctions doivent avoir suivi une formation adéquate minimale afin d'acquérir les connaissances et compétences, et respecter leur champ d'exercice.

L'expérience nous démontre que cette formation théorique suivie d'une implantation personnalisée en clinique donne des résultats probants. Notre consultante se rend à votre bureau afin de mettre en pratique avec vous et en utilisant votre équipement les techniques apprises lors de la formation. Une pratique réaliste et concrète qui s'avère des plus fructueuses.

Informez-vous sur ce populaire service personnalisé d'implantation en bureau en contactant IDI. Même pour une personne expérimentée, cet atelier sur patients permet de vous remettre à jour sur les techniques en utilisant votre propre laser. Le fait d'être accompagné par notre consultante/clinicienne expérimentée permet de vous relancer et d'affiner vos approches.

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation est spécifiquement conçue pour enseigner aux hygiénistes dentaires les rudiments de l'utilisation des lasers diode pour tissus mous en dentisterie dans le cadre de la pratique optimale de l'hygiène dentaire. Afin d'en optimiser les résultats, la présence du dentiste est souhaitable.

Dates



5 octobre 2019 ou 23 mai 2020

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencière / instructeur



Chau Nguyen

HD

Diplômée en 1994 du Collège Édouard-Montpetit, elle a poursuivi ses études de formateur en milieu de travail à l'Université du Québec à Montréal. Elle est certifiée du World Clinical Laser Institute et de l'Academy of Laser Dentistry. Engagée dans le partage des connaissances avec ses pairs, elle s'est impliquée dans le comité de la formation continue et professionnelle de l'OHDQ de 2009 à 2017. C'est avec plaisir qu'elle se joint à l'équipe IDI pour perpétuer cette vocation. Elle pratique en clinique privée et est instructeur RCR certifiée de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Heures de formation continue (FC)



Dentiste : 8 Unités FC (théorie : 6 heures – pratique : 1 heure)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 6 heures – pratique : 1 heure)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers (dîner libre)

Coûts*



Hygiéniste dentaire : 695 \$

Dentiste : 695 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

